



INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

CONTEXTE PROFESSIONNEL

L'installateur en équipements électriques conçoit une installation électrique complexe en réponse à un cahier des charges (avec ou sans plans), définit le processus de réalisation, et/ou procède lui-même à tout ou partie du travail. Il assure des missions d'encadrement au sens large, encadrement des chantiers électriques et leurs exécutions, encadrement des équipes, encadrement financier des chantiers mais aussi des relations avec les différents acteurs impliqués. Ses activités peuvent varier selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise. Comme chef d'entreprise, il assure le management de l'entreprise d'électricité dans les domaines de la commercialisation, des ressources humaines et de la gestion économique et financière.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Etudier la demande du client
- Constituer un dossier de réponse à un appel d'offre d'installation électrique
- Réaliser l'étude complète du projet d'installation électrique
- Définir les aspects techniques et financiers du chantier d'installation électrique
- Définir les modalités de mise en service de l'installation électrique
- Positionner le projet de création d'entreprise d'électricité dans sa réalité juridique
- Gérer une entreprise d'électricité
- Définir et suivre l'offre commerciale d'une entreprise d'électricité
- Conseiller la vente de prestations dans le domaine de l'électricité
- Superviser l'organisation du travail au sein de l'entreprise d'électricité
- Recruter des salariés et apprentis d'une entreprise d'électricité
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise d'électricité.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 30 apprentis (en groupes de 15 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 7 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme de Contrôle Continu et d'épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. Délivrance d'un titre de niveau 5.

BM

BREVET DE MAITRISE

Titre de niveau 5

RNCP N°37531

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Etre titulaire du BTM Installateur en Equipements Electriques (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage » ;

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : secretariat@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 41

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 37531



24/04/2023



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Etude Technique
- Etude Organisation Gestion des Travaux et Financière

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

Situation d'évaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une responsable des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

MODULES GENERAUX

- Entrepreneuriat
- Gestion Economique et Financière de l'Entreprise
- Maître d'Apprentissage
- Commercialisation
- Gestion Ressources Humaines
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

MOYENS ET OUTILS

- Atelier d'expérimentation, de mise en service et d'habilitation.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

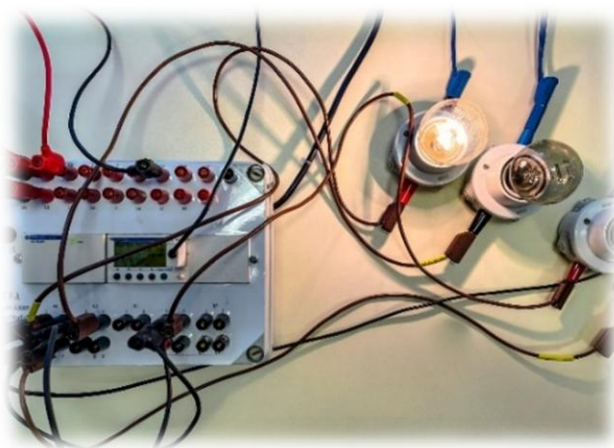
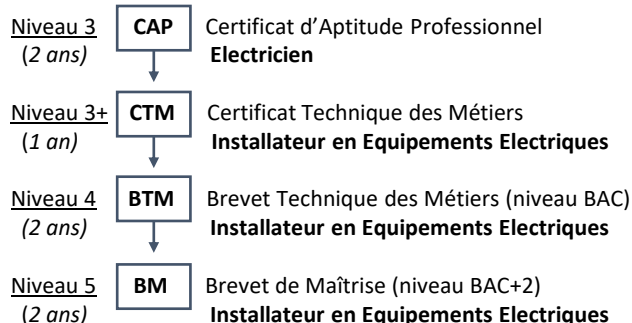
LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

FILIERE ELECTRICITE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>